

COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

Compte rendu de la réunion du 6 octobre 2015
(21h - 23h)

Présents :

→Mmes ARNOULT M, CATTELAN J, DESANGLES MC
→, BOUCHER C, CATTELAN A, DA BENTA J, DURAND C, EARD F, MENEGHIN L, RAMAZ A,
QUEINNEC Y, RIVIERE J, ROUSSAUD G, VIALONGA S

Excusés :

→Mmes CHATELAIS C, PANIS F
→MM BACOU P, DURAND C

Secrétaire : S.VIALONGA



ORDRE DU JOUR :

I	Suivi des dossiers
II	Mises aux normes d'accessibilité des bâtiments publics
III	Programme de travaux de voirie
IV	Amendes de police (prévision des travaux)
V	Questions diverses

I. SUIVI DES DOSSIERS

- Création places de parking chemin toulousain
Les travaux ont été réalisés.
La signalisation au sol est à revoir au niveau du ralentisseur central.
Des avertissements ont été adressés par la police municipale aux conducteurs qui stationnent encore sur la piste cyclable.
- Eclairage lotissement des contours
Avant la fin du mois d'octobre, l'éclairage sera opérationnel, à la charge de la mairie.

- La fibre optique
Le dispositif sera fonctionnel pour les abonnés ORANGE dès la première quinzaine de novembre. Pour tous les autres fournisseurs, des équipements complémentaires sont nécessaires, et seront mis en place dans les meilleurs.
- Locaux sportifs
Le chantier a été balisé.
La présence d'amiante a été repérée dans les locaux, ce qui nécessite des formalités administratives complémentaires, et la mise en œuvre de procédures adaptées entraînant un surcoût de 30 000 € pour le chantier.
La démolition devrait intervenir au mois de novembre.
- Réfection du clocher
Une demande de financement a été adressée au Conseil Départemental, et au Conseil Régional.
Une souscription va être lancée auprès de la Fondation du Patrimoine.

II. MISES AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS

Rappel : un premier état des lieux avait été effectué en 2010, suivi de la réalisation de quelques travaux, jusqu'en 2014, où les règles ont été assouplies. Un nouvel état des lieux a été réalisé cette année par un groupe de travail issu de la commission espace public. Ce groupe a fait une proposition de classement par priorité en tenant compte du nombre d'usagers de chaque bâtiment et des moyens financiers de la commune.

Le choix a été validé en conseil municipal, de réaliser les travaux sur TROIS ANS, selon l'échéancier suivant :

- 2016 : réaménagement du bloc toilettes (avec espace réservé aux handicapés) de la salle des fêtes (et cantine scolaire) pour un montant de 9000 € HT (les travaux interviendront durant l'été)
- 2017 : aménagement des toilettes pour personnes handicapées à l'école primaire (coût 7000 € HT)
- 2018 : aménagement des toilettes pour personnes handicapées au local 3 A, création rampe d'accès et place de stationnement dédiée aux personnes handicapées. Au nouveau cimetière, aménagement du revêtement de l'allée centrale pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite, aménagement d'une place de stationnement dédiée (coût 15000 € HT).
- Une enveloppe supplémentaire d'environ 2 000€ est également prévue pour la réalisation de diverses petites mises aux normes complémentaires.

III. PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE

Pour le 30 septembre 2015, la commune devait adresser au SICOVAL l'enveloppe allouée pour les travaux de voirie (programmés sur 3 ans), soit la somme de 192 K€ TTC, ce qui correspondrait à une part communale de 104 K€ au maximum. La planification des travaux à réaliser sur les trois ans ne devra donc pas dépasser cette enveloppe.

En 2015, les travaux situés allées de Nanbours ont été jugés prioritaires (chaussée + trottoirs) la part communale est évaluée à 80 000 € pour la chaussée, et 39 000 € TTC (subvention possible comprise entre 0% et 40%) pour les trottoirs.

Un certains nombres d'autres besoins sont évoqués : réfection du trottoir le long de la cote Sainte Germaine (chiffrage en attente), réfection du chemin du Broc (10 800€ TTC, réfection du haut du chemin du barou (7 500€ TTC)...

La commission définira ses priorités lors de sa prochaine réunion prévue le 1^{er} décembre.

Par ailleurs, Christian BOUCHER propose de mettre en place un groupe de travail pour réaliser un inventaire sur les futurs travaux à réaliser pour améliorer la voirie, mais aussi entretenir les bâtiments publics. Il lance un appel à volontaires parmi les membres de la commission.

IV. AMENDES DE POLICE (PREVISION DE TRAVAUX)

Dans le cadre des amendes de police, un projet d'acquisition de 3 radars pédagogiques a été déposé par le SICOVAL au Conseil Départemental l'année dernière. A ce jour nous attendons toujours la réponse du Conseil Départemental. Si la subvention est accordée il conviendra de redéfinir la façon dont elle sera utilisée, la création du giratoire en bas de la cote sainte Germaine ainsi que l'aménagement du chemin toulousain ayant permis la sécurisation du carrefour ne nécessitant plus la mise en œuvre de ce matériel. *(Depuis la réunion de la commission, un courrier en date du 14 octobre nous informe qu'une subvention de 7 500€ nous a été accordée.)*

Une réflexion est engagée sur l'amélioration de la sécurité routière, à l'entrée d'Auzielle, sur la RD 2C, à l'intersection du chemin de Borde petite (aménagement pour réduire la vitesse aux abords du carrefour).

V. QUESTIONS DIVERSES

- Piste cyclable : la dégradation de l'état de la piste cyclable entre St Orens et Auzielle a été évoquée. Des travaux vont être financés et réalisés par le SICOVAL afin d'améliorer l'état de la piste existante (réfection du revêtement et élargissement à certains niveaux). De nouveaux tronçons vont être aménagés en zone 30 de Périlles afin de relier le collège René CASSIN et le lycée Pierre Paul Riquet à St Orens, en traversant la commune d'Auzielle sur un itinéraire entièrement balisé.
- Eclairage : le SDEGH (Syndicat Départemental de l'Electricité de la Haute-Garonne) a proposé l'installation de candélabres autonomes (énergie solaire) à certains endroits de la commune. Cette idée n'est pas retenue par la commission (coût trop élevé)

La prochaine réunion de la commission « espace public » aura lieu le **mardi 1^{er} décembre 2015.**